

FORMATION DES PERSONNELS DE CONDUITE A L'UTILISATION DU CHRONOTACHYGRAPHE NUMERIQUE « PAQUET MOBILITE I »

Réf de l'action : MEN T6611.PR indice 02 du 28/02/2024

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'utiliser réglementairement le tachygraphe numérique dans toutes ses fonctionnalités en y intégrant les nouvelles mesures du « Paquet mobilité I » (Règlement 2020/1054).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Tout conducteur routier d'un véhicule de plus de 3.5 tonnes de PTAC soumis au chronotachygraphe électronique,
- Tout conducteur de véhicules pour lesquels la détention d'un permis C ou D est requis, assujetti aux dispositions des règlements (CE) n°561/2006 du 15 mars 2006 et (CE) n°165/2014 du 4 février 2014,
- Moniteurs d'entreprise,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Rappel de la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos,
- **Présentation des évolutions réglementaires liées aux nouvelles mesures du « Paquet mobilité I » (Règlement 2020/1054),**
- Présentation du tachygraphe numérique 4.0 « intelligent » :
- Fonctionnalités,
- Données de l'appareil,
- Sauvegarde et conservation des données.
- Les pictogrammes,
- Programmation des activités manuellement,
- Carte tachygraphique :
- Utilisations de la carte conducteur,
- Obligations du conducteur,
- Conduite sans carte,
- Conduite hors champs d'application,
- Les impressions tickets,
- Le fichier ERRU
- Les dispositifs de contrôles
- Exercices pratiques :
- Lecture et déchiffrage d'un ticket,
- Manipulation sur simulateur.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Formateurs spécialisés dans les transports.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : cf. site www.mendiboure-formation.fr

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation (simulateur tachygraphe)
- Salles de cours équipées avec accès internet haut débit.
- Documentation professionnelle et relative aux matières enseignées,
- Pas de Supports pédagogiques remis aux stagiaires.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

EFFECTIFS

- 10 personnes maxi.

HORAIRES

- Cf. site www.mendiboure-formation.fr

DUREE DE LA FORMATION

- 7 heures